



La Lettre Municipale

N°36

Octobre 2013

Commune de Salornay-sur-Guye

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE :

Restaurant scolaire
Rentrée scolaire
Rythmes scolaires
Aide aux devoirs
Place de la Clochette
Fleurissement
Sentier de la Roche
Verger conservatoire
Travaux - Voirie
Zone d'activités de La Courbe
"Salornay autrefois"

INFOS PRATIQUES :

PLU
Nouvelles activités
Listes électorales
Prudence
Règlement d'assainissement
Éclairage public
Transport à la demande
Site Internet

EVENEMENTS NOUVEAUTES :

Téléthon
Restos du cœur
Illuminations
Repas des anciens
Réussite

VIE COMMUNALE

Restaurant scolaire Garderie

Le restaurant scolaire-garderie a logiquement ouvert ses portes le jour de la rentrée scolaire. Insonorisé, aux normes énergétiques actuelles et doté de 60 places confortables, il ménage un coin garderie bien aménagé et lumineux. Avec 69 enfants inscrits, ce sont plus de 50 repas qui sont servis chaque jour. L'inauguration en présence de Monsieur le Préfet de Saône et Loire et du député s'est tenue le 6 septembre.

La garderie est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école de Salornay à partir de 3 ans. Elle fonctionne tous les jours de classe de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. De nombreuses activités sont proposées dans les nouveaux locaux aux enfants pendant ces temps de pause.

L'office, où sont réchauffés les repas est très fonctionnel et respecte bien entendu les normes d'hygiène en vigueur. Ce bâtiment, dans le prolongement de la bibliothèque est aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Il est également doté d'un parking commode et qui sécurise les allées et venues des enfants et de leurs parents.

L'ensemble du mobilier et une partie du matériel de l'office ont été renouvelés.

Une consultation auprès des parents liée aux nouveaux rythmes scolaires a mis en évidence le besoin de cantine pour le mercredi pour une partie des enfants. Le restaurant scolaire fonctionne donc maintenant 5 jours par semaine.

Après le repas au restaurant scolaire du mercredi, les enfants pratiquant les activités proposées

par l'association La Marelle peuvent bénéficier d'un transport pour se rendre à Cluny dans le cadre du Transport à la Demande au tarif de 2 euros. Le retour en fin d'après-midi reste à la charge des parents.

Rentrée scolaire

En cette rentrée, la rue de la promenade a retrouvé son effervescence des jours d'école avec une fois encore un effectif en augmentation, par rapport à l'année dernière. En effet 100 écoliers, sans les deux ans, ont pris place sur les bancs de la communale.

La directrice de l'école, Claire Frizot, a accueilli dans sa classe 15 enfants en petite section et 9 en moyenne. Sa décharge de direction est assurée par Airelle Dubly que les 12 enfants de CM2, 11 CM1 et 4 CE2 retrouveront également puisqu'elle complète le temps partiel de Sophie Beurтин. Marie Augros retrouve 8 élèves en CE2, et 18 en CE1, le mobilier de cette classe à été entièrement renouvelé durant l'été. Quant à Charlotte Guillemin, elle a en charge 10 enfants en CP et 13 en grande section de maternelle.

Séverine Dépinet et Françoise Parat assistent toujours les enseignantes des classes maternelles.

Jocelyne Karchenko, rejoint Julie Le Bian et Jenine Heijster déjà en poste. Elles assurent les fonctions d'AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire).

Rythmes scolaires

La charge scolaire journalière des jeunes élèves français était trop lourde. La réforme des rythmes scolaires a été conçue pour remédier à cet état de fait en reportant une partie des apprentissages sur le

VIE COMMUNALE

mercredi matin.

La municipalité a décidé de mettre en œuvre cette réforme dès la rentrée de septembre 2013.

Des activités péri-éducatives sont donc proposées aux élèves l'après-midi. Chaque groupe d'enfants peut donc pratiquer des jeux sportifs ou éducatifs, des activités de découvertes musicale ou culturelle. Ces temps sont dirigés par deux animateurs qualifiés avec le soutien de la Communauté de communes.

Charlotte Goudard, nouvelle employée communale, est chargée de piloter le dispositif. Employée à temps plein dans le cadre d'un contrat Avenir, elle assure également des tâches de secrétariat à la mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs reprend cette année. Elle avait été initiée l'année dernière par une équipe de bénévoles que nous saluons.

Les élèves de l'école peuvent se faire aider gratuitement pour accomplir leur travail scolaire. Ils sont accueillis cette année depuis le 7 octobre les lundis, mardis et jeudis à 16h30 dans les locaux de l'ancienne garderie.

Les inscriptions se font auprès de la mairie.

Place de la Clochette

Les aménagements de la place de la Clochette sont terminés et ont été inaugurés le 28 juin.

La nouvelle circulation et la sécurisation de la place se sont achevées par l'installation de nouveaux jeux pour les enfants dans l'aire prévue à cet effet.

Les arbres et les arbustes plantés dans le jardin de senteurs ont bien pris. Les dernières traces des travaux disparaissent pour laisser la place à un cadre enchanteur.

Cet îlot de verdure au cœur même du village lui confère un caractère particulier qui ne laisse pas indifférents les visiteurs et les promeneurs.

Fleurissement

La météo capricieuse de ce printemps n'a pas empêché les membres du fleurissement d'embellir à nouveau la commune grâce à de nombreuses plantations, vivaces ou annuelles. Remercions ces bénévoles qui œuvrent pour notre environnement.

Chacun a pu voir que les parterres s'égayaient de vives couleurs et de senteurs agréables. L'équipe a innové dans ce sens le long du chemin de l'espace de jeux de la place de la Clochette.

Sentier de la Roche

Un parking situé le long de la route de Flagy vous permet d'accéder au sentier de découverte de la Roche si vous ne souhaitez pas cheminer à pied à partir de la place de la Clochette. Des panneaux thématiques et botaniques vous décrivent les nombreuses espèces végétales et animales présentes sur ce site naturel reconnu d'intérêt régional. Un magnifique point de vue, doté d'un panneau d'orientation et le « radeau des cimes », poste d'observation et d'écoute des oiseaux vous permettent de découvrir de splendides paysages. De petits circuits d'immersion dans les buis pour les plus jeunes ont été tracés. Des visites du site, commentées par différents spécialistes, ont commencé. Nous avons eu la chance d'écouter les remarques, les indications et les anecdotes savantes d'un écologue. D'autres sont à venir. Vous serez informés des dates par la presse et par affichage. Toutes ces visites, de 3 heures environ, sont gratuites.

Vergers conservatoire

Conservatoire de la diversité des variétés anciennes et locales de fruits, les arbres du verger conservatoire ont été plantés par les élèves de l'école de Salornay avec l'aide précieuse des bénévoles de l'association « La

forêt fruitière ». Il va maintenant falloir s'armer de patience pour pouvoir ramasser les fruits qui seront à votre disposition. D'ici là, des panneaux présentant les variétés d'arbres seront installés et les dernières plantations effectuées.

Travaux—Voirie

L'entretien de la voirie se poursuit avec la réfection de la rue du Docteur Rérolle à Angoin et la rue de l'Abattoir. La dissimulation des réseaux, en collaboration avec le Sysdel, est en cours rue du Château et rue Lucie Aubrac.

La voirie à l'intérieur du camping a été refaite et le système de production solaire d'eau chaude a été changé.

La salle d'évolution de l'école a été refaite et isolée, la chaudière changée suite à un sinistre.

Les travaux se poursuivent pour l'entretien des sacristies.

Zone d'activités de La Courbe

Sur la zone intercommunale d'activités de la Courbe, les constructions, permettant d'accueillir les locaux pour les entreprises de Maçonnerie CCR «Cluny Construction Rénovation» de M. Ferreira et de bungalows mobiles en bois de M. Matrat, vont bon train et complètent l'atelier de Bruno Auloy, plâtrier peintre.

Une extension s'impose : Elle permettra d'accueillir d'éventuels nouveaux professionnels.

"Salornay autrefois"

En 1992, suite à l'initiative de quelques parents, la première cantine scolaire a vu le jour. Une vingtaine d'enfants la fréquentait et elle était gérée par une association. En 2005, elle devient municipale et indispensable. On parle aujourd'hui de restaurant scolaire.

Celui qui vient d'être construit sur notre commune est l'aboutissement de tous ces efforts et ces améliorations progressives.

INFOS PRATIQUES

PLU

Après les différentes phases réglementaires d'information, de concertation et d'ajustement, notre dossier de PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive au terme de son instruction par une enquête publique du 03 octobre au 04 novembre 2013.

Monsieur Fulachier a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif. Monsieur Lagresle est son suppléant.

Le dossier de projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie de SALORNAY-sur-GUYE pendant 33 jours consécutifs. Ils sont consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 03/10 au 04/11.

Chacun peut ainsi, s'il le souhaite, prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie ou par mail à mairie.salornay@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur reçoit à la mairie les :

- jeudi 03 octobre de 9 h à 12 h
- samedi 19 octobre de 9 h à 12 h
- lundi 04 novembre de 14 h à 17 h

A l'issue du délai de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées, permettant au conseil municipal de délibérer pour l'approbation du PLU qui s'appliquera au début de l'année 2014.

Nouvelles activités

Bruno AULOY, plâtrier-peintre a intégré ses nouveaux locaux, zone de la Courbe.

Mademoiselle Sarah DUCEAU, habitante de Salornay, s'est installée comme vendeuse itinérante de fruits et légumes primeurs. Vous pouvez d'ores et déjà la retrouver tous les jeudis matins au marché de Salornay.

L'épicerie Casino a rouvert ses portes. Toujours affilié au groupe Casino, elle arbore maintenant l'enseigne « VIVAL ». M. et M^{me} BIDOT, qui vous y attendent, ont eux aussi choisi de s'installer à Salornay.

Guy SARRAT prend une retraite bien méritée. Son entreprise d'électricité ne disparaît pas de Salornay. Elle est reprise par MM. Carrias et Dufloux qui y étaient déjà employés.

A tous, nous souhaitons une bonne installation.

Listes électorales

Les 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections municipales. Le 25 mai, ce seront les élections européennes.

Pour être en mesure de voter à ces élections, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2013.

Prudence

Comme d'autres départements du territoire national, la Saône-et-Loire est confrontée à une hausse des cambriolages. Les pouvoirs publics ont mis en place un plan d'action départemental de lutte contre les cambriolages. S'il implique au premier chef l'engagement des forces de l'ordre dans le domaine de la dissuasion et de la répression, ce plan comporte également un volet de prévention. Une brochure d'information a été éditée. Elle indique les bons réflexes à adopter pour prévenir les cambriolages.

Vous pouvez vous procurer cette brochure à la mairie ou la télécharger sur le site :

<http://www.saone-et-loire.gouv>

Règlement d'assainissement

L'assainissement a pour objectif de protéger la santé et la salubrité publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées. Les installations d'assainissement sont soumises

au code de l'environnement en ce qui concerne les rejets d'origine domestique. Le règlement d'assainissement, qui s'impose à nous, recense toutes les directives auxquelles doivent se conformer aussi bien les particuliers que les professionnels présents sur la commune. Ce document obligatoire, réalisé et adopté en conseil municipal, vous sera diffusé, comme le prévoit la réglementation, par la SAUR avec votre prochaine facture.

Éclairage public

Même les plus optimistes des prévisions écologiques sur les prochaines décennies sont très inquiétantes. Chacun doit donc réfléchir à ses pratiques en matière de déchets, d'utilisation de l'énergie ou de consommation d'eau. Les collectivités locales se doivent de montrer l'exemple. La limitation de la durée de l'éclairage public fait partie de ces mesures simples à mettre en œuvre et efficaces. Sur Salornay, les retours sont globalement positifs. Quelques remarques ont été entendues et le conseil municipal du 13 mai 2013 a décidé d'ajuster la plage de coupure de 0h à 6h.

Transport à la demande (TAD)

Le mercredi après midi, le jeudi après midi et le samedi matin, un véhicule peut venir vous chercher à Salornay pour vous conduire à Cluny pour 2 € l'aller. Pour profiter du TAD, service pratique, économique et écologique, il vous suffit de réserver auprès de la Communauté de Communes du Clunisois la veille de votre départ, avant 12h au 07.87.04.23.96.

Nous rappelons que Salornay est desservi par le réseau départemental Buscéphale, légèrement modifié à compter du 1^{er} novembre, sur la ligne Montceau—Cluny (avec correspondance pour Mâcon). Pour 1,50 €, un aller pour Cluny à 7h55 ou un retour le soir à 18h. Réservation la veille au 03 80 11 29 29.

COMMUNE DE SALORNAY-SUR-GUYE

MAIRIE

4, La promenade
71250 Salornay-sur-Guye

Ouverture au public :

La semaine de 14h à 16h sauf le Mercredi .
Le Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03 85 59 42 74

Télécopie : 03 85 59 47 52

Messagerie et site internet:
mairie.salornay@wanadoo.fr
www.salornay-sur-guye.fr

Calendrier des manifestations

Marchés : Tous les jeudis matins

Octobre

Dim 20: Portes ouvertes à la caserne des pompiers et journée boudin

Novembre

Dim 03 : Braderie enfantine - Courte Échelle
Lun 11 : Défilé du 11 novembre.
Dim 17 : Loto - APE
Dim 24 : Bourse aux livres- Maison de retraite

Décembre

Sam 07 : Téléthon
Dim 08 : Illuminations, Vente de Noël - Maison de retraite - Vente de bougies au profit des personnes âgées
Dim 15 : Spectacle Noël - Courte Échelle

Janvier

Dim 25: Loto - Foot

Février

Dim 02 : Loto - Courte Échelle
Dim 09: Ciné-Goûter - APE
Dim 16 : Loto - Don du Sang

Mars

Ven 07 : Concours de belote - Loisirs amitié
Dim 23 : Carnaval - APE

Avril

Sam 05, Dim 06: Scrapbooking - Courte Echelle
Sam 05 : Bal de jeunes des conscrits
Sam 12 : Repas - APE
Dim 13 : Vide-grenier - Maison de retraite

Mai

Ven 30 : Boules - Concours sociétaires

DONS DU SANG

Mer 15 janvier, Mer 12 mars, Ven 16 Mai

Site Internet

En préparation depuis un an, la mairie a ouvert fin août un site internet :

<http://www.salornay-sur-guye.fr>

Vous pourrez trouver sur ce site des renseignements concernant votre commune comme le guide des démarches administratives, le recensement et bien d'autres informations pratiques. Vous aurez accès à l'agenda des

manifestations, aux sites ou pages des associations de la commune. Des liens vous permettront d'accéder directement aux pages de la communauté de communes, des différentes administrations et de l'EHPAD de Salornay. Un site à ne pas manquer, qui s'étoffe de jour en jour et qui permettra bientôt de faire des démarches sans se déplacer.

EVENEMENTS - NOUVEAUTES

Téléthon

Grâce à l'implication des familles, à l'engagement de milliers de bénévoles et à la générosité de tous, 26 ans après le premier Téléthon la lutte contre la maladie et la recherche progressent, de nombreuses avancées ont été réalisées.

A Salornay comme partout en France de nombreuses personnes se sont impliquées pour cette cause. Mais aujourd'hui, les bénévoles sont à cours d'idées, la motivation des troupes s'essouffle face à la faible mobilisation du public constatée au fil du temps.

Cependant tout n'est pas perdu et une réunion est programmée le lundi 14 octobre à 18h30 à la salle de réunion de la mairie, vous êtes tous les bienvenus si vous souhaitez que des manifestations en faveur du Téléthon perdurent.

Resto du cœur

Pendant la période de collecte des restos du cœur, de début décembre à fin mars, une corbeille est à votre disposition dans le hall de la mairie.

Vous pouvez y déposer des denrées alimentaires non périssables et des produits de première nécessité aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vos dons seront remis à l'antenne de Cluny.

Merci pour votre générosité.

Illuminations

Le dimanche 8 Décembre ouvrira la période d'illuminations communales de fin d'année. Comme de coutume, lors de cette soirée, ce sera également l'occasion de parer vos fenêtres et balcons de multiples lumières. Pour cela, vous trouverez des bougies dans les boulangeries et au bureau de tabac. Le bénéfice de la vente est au profit de l'Association d'Aide aux Personnes Agées du Clunisois. Plusieurs foyers Salornéens bénéficient des prestations de cette association qui emploie également des personnes de la commune.

Repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu le jeudi 12 décembre à midi. Sont conviés les personnes de plus de 70 ans, les veuves et les veufs. Après le repas gratuit, auront lieu des animations et des chants, préludes aux fêtes de fin d'année.

Réussite

Bravo au jeune Mathieu AUDUC, 15 ans, qui a été primé au concours national de la Résistance pour une dissertation sur cette triste mais glorieuse période de notre histoire. Félicitations aussi à cette association qui travaille auprès des plus jeunes pour que la mémoire ne s'éteigne pas.

La Lettre Municipale est imprimée par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique